

Règlement du concours : Opération « Foot de Cœur »

« Collecte de bouchons en plastique et de vêtements sportifs »

L'opération « Foot de Cœur » est organisée par le **District Haute Marne** en faveur d'associations caritatives tels que « **les bouchons d'Hugo** » et « **Sénégal Horizon** ». Ce concours est ouvert à tous les clubs, l'inscription est libre, et les conditions du règlement sont à respecter strictement :

Article 1 :

Nous nous engageons à participer à l'une ou l'autre des actions de solidarités suivantes (ou aux deux) et à respecter dans sa globalité les conditions du règlement ci-dessous :



- Jusqu'à la **Journée Nationale des Débutants** (Samedi 28 et Dimanche 29 Mai 2022), une **collecte de bouchons en plastiques** au bénéfice de l'association "les Bouchons d'Hugo" qui permettra de venir en aide aux enfants handicapés.



- Jusqu'à la **Journée Départementale des U11** (Samedi 4 Juin 2022), une **collecte de vêtement sportifs** (maillots, shorts, chaussettes, protège tibia, sweat, chasubles...) au bénéfice de l'association "Sénégal Horizon" qui permettra d'offrir des équipements de football à la population locale de Pont Gendarme.

Article 2 :

Nous nous engageons à collecter uniquement les bouchons en plastique et/ou les vêtements sportifs (maillots, shorts, chaussettes, protège tibia, sweat, chasubles...), et à les conditionner dans des sacs ou des cartons. **Tous les dépôts hors délai ne seront pas comptabilisés.**

Article 3 :

Nous nous engageons à identifier les sacs ou cartons **en y collant la fiche d'identification club dûment complétée** (téléchargeable sur le site internet du District Haute Marne).

Article 4 :

Tout autre objet, que des bouchons en plastique pouvant augmenter le poids (exemple : bouteille d'eau, cailloux, objet en fer...) trouvé dans les sacs ou dans les cartons **entraînera son annulation, ainsi que 5 kg en moins de pénalité.**



Les bouchons à récolter : **Mettre les bouchons alimentaires, ménagers, de cosmétiques, de produits d'hygiène, couvercles en plastique**

Article 5 :

Pour un calcul plus équitable :

- Pour le classement concernant l'opération des bouchons en plastique, il sera établi **une moyenne au centième près par kilo de bouchons collectés par licencié dans le club.**

Exemple de calcul : 25,650 kg collectés pour 100 Licenciés

25,650 : 100 = 0,256 kg

- Pour le classement concernant l'opération des vêtements sportifs, il sera établi **une addition de points en fonction des articles collectés par licencié dans le club.**

- 1 maillot = 5 points
- 1 short = 4 points
- 1 paire de chaussette = 3 points
- 1 sweat ou survêtement = 2 points
- 1 chasuble = 1 point

Exemple de calcul : 10 maillots + 5 shorts + 2 sweats collectés pour 100 Licenciés **$[(10 \times 5) + (5 \times 4) + (2 \times 2)] : 100 = 0,74 \text{ point}$**

Article 6 :

Nous nous engageons à déposer la collecte de bouchons ou de vêtements sportifs **au District Haute Marne de Football**.

Les dépôts peuvent s'effectuer à tout moment du concours. Cependant, il est souhaitable d'avertir au moins 48h afin de s'assurer de notre présence.

Article 7 :

A la suite du concours, **un classement final pour chacune de ces opérations** « Foot de Cœur » sera communiqué.

Le District Haute Marne et les associations concernées remettront lors de l'Assemblée Générale du District en juin, **les prix et trophées aux 3 meilleurs Clubs-collecteurs.**